



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	12

SEANCE DU 10 FEVRIER 2022

DATE DE LA CONVOCATION : L'an Deux Mille vingt deux et le 10 février à 19 heures 30
04/02/2022

DATE D’AFFICHAGE : 04/02/2022
Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d’Antoine HUYNH, Maire.

Présents : Antoine Huynh, Peggy Viola, Carlos Machado Coelho, Clarence Appell, Benjamin Bou Aziz, Brigitte Simon, Sandra Fiorèse, Joseph Bracco, Patrick Bastien, Fabrice Mermin.

Absents représentés : Nathalie Jacquier (pouvoir à Brigitte Simon), Frédéric Thomas (pouvoir à Antoine Huynh)

Absent et excusé : Jean-Christophe Eichenlaub, Cyril Durand

DELIBERATION N°4 : Demande de subvention pour l’aménagement du nid

La commune souhaite mener des travaux d’aménagement de l’espace public au Nid prévus pour débuter au cours de l’année 2022.

L’architecte paysagiste Atelier Fontaine a réalisé les études préalables et a divisé le projet d’aménagement en 2 secteurs et 2 options. La précédente délibération, du 2 décembre 2021, ne précisait pas le plan de financement et portait sur la totalité du projet, or, il est envisagé dans un premier temps, de réaliser le secteur 1 comprenant la réalisation d’une aire de jeux, la création de cheminements piéton et l’installation de bancs et tables de pique-nique, ainsi que l’option 2 avec la création d’un parcours vélos ludique.

L’étude de faisabilité a défini un coût des travaux estimatif au stade d’avant-projet d’un montant de 288 319 € HT pour le secteur 1, l’option 2 et la maîtrise d’œuvre.

Le plan de financement envisagé est donc le suivant :

Dépenses	Montant HT	Ressources	Taux	Montant HT
Maitrise d’œuvre	22 587 €	DETR	40 %	115 327.60 €
Secteur 1	212 559 €	FDEC	34 %	68 000.00 €
Option 2	53 173 €	Région	6 %	17 299.14 €
		Total subventions publiques		200 626.74 €
		Autofinancement		87 692.26 €
Total	288 319 €	Total		288 319 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

- Approuve le projet d’aménagement du Nid pour un montant de 288 319 € HT
- Approuve le plan de financement tel que présenté ci-dessus
- Demande à la préfecture dans le cadre de la dotation d’équipement des territoires ruraux (DETR) 2022 une subvention de 115 327.60 € pour la réalisation de cette opération
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette demande.

Envoyé en préfecture le 15/02/2022

Reçu en préfecture le 15/02/2022

Affiché le 15/02/2022

ID : 073-217301647-20220210-20220210DELIB_4-DE



Fait à le MONTCEL, le 10 février 2022

Le Maire,
Antoine HUYNH

Certifié exécutoire Antoine HUYNH,
Le Maire
Transmis en préfecture, le 10 février 2022
Publié, le 10 février 2022

